



## GRAND TOURNOI



## Règlement 2017

**Parc Equestre Fédéral – Lamotte (41) du 03 au 05 juin 2017**

**Avec rectificatif au 28/02/2017**

**Le Grand Tournoi, rendez vous des sports équestres collectifs, regroupe les Championnats de France Club : Horse Ball, Pony Games, Paddock Polo et Tir à l'Arc à Cheval.**

**Clôture des engagements : 22 mai 2017**

### Règlement

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de Horse Ball, de Pony Games, de Paddock Polo et de Tir à l'Arc à Cheval complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com)

### Qualification

Les championnats de France sont ouverts à tout cavalier français ou aux cavaliers étrangers sans restriction de nationalité et à tout poney/cheval inscrit sur la liste FFE. Les cavaliers et les poneys / chevaux doivent remplir les conditions de qualification figurant dans ce règlement. En Horse Ball au maximum 2 cavaliers étrangers sont autorisés sur une feuille de match par équipe engagée. En Pony games et polo au maximum 50 % de cavaliers étrangers sont autorisés par équipe engagée.

Les épreuves prises en compte pour les qualifications vont du 2 mai 2016 au 21 mai 2017. Les résultats des compétitions organisées ce dernier week-end devront impérativement être transmis au SIF, par saisie directe sur internet, au plus tard lundi 22 mai 2017 à midi.

Les épreuves des Championnats Nationaux 2016 ne sont pas comptabilisées.

Conformément à l'article 5.8 du Règlement Général des compétitions, avant d'engager un poney/cheval et un concurrent, l'engageur doit s'assurer de leurs qualifications pour l'épreuve considérée.

La possibilité informatique de réaliser un engagement ne valide pas la qualification du concurrent et/ou poney/cheval.

Pour toutes les disciplines, possibilité d'effectuer un changement cavalier et/ou cheval jusqu'au mercredi minuit de la semaine du championnat dans les conditions suivantes :

- Présentation d'un certificat vétérinaire ou médical,
- 50€ de pénalité par changement (exemple : 100€ si changement du cavalier et du cheval).

Ces modifications ne peuvent entraîner aucun changement une fois la répartition dans les différents niveaux de poules nationales effectuée.

### **Participations cavaliers**

Deux participations sont autorisées dans deux championnats différents du Grand Tournoi 2017 **avec au maximum une seule participation autorisée par discipline.**

Aucun aménagement d'horaires n'est possible pour un cavalier engagé dans deux championnats lors du Grand Tournoi.

Pour toutes les qualifications et pour le Grand Tournoi, le cavalier doit être titulaire de la licence fédérale de compétition FFE en cours de validité le jour de l'épreuve. Il doit avoir le niveau de galop requis le jour de l'épreuve.

Pour le Championnat de France de Paddock Polo, les cavaliers doivent être titulaires d'une licence FFE **et** carte handicap Fédération Française de Polo.

### **Participation poneys / chevaux**

Un même poney / cheval ne peut en aucun cas jouer dans plus d'une équipe sur l'ensemble du Grand Tournoi sauf les poneys A dans les épreuves Club A en Horse Ball et Paddock Polo qui sont autorisés à participer dans deux équipes sur l'ensemble du Grand Tournoi et règlement particulier des championnats de Pony Games.

Aucun aménagement d'horaires n'est possible pour un poney / cheval engagé dans deux championnats lors du Grand Tournoi.

Equidé : pour toutes les qualifications et pour le championnat, le poney / cheval doit être enregistré sur la liste FFE. Si c'est un poney, sa taille doit être enregistrée.

### **Toisage**

Des contrôles de toisage seront réalisés au cours de la compétition. Un équidé toisé hors taille sera immédiatement disqualifié de l'ensemble de la compétition. L'équipe de cet équidé sera déclarée perdante du match ayant provoqué le contrôle du toisage de celui-ci.

### **Déroutement**

L'organisateur se réserve la possibilité de changer le système de championnat en fonction du nombre d'engagés, d'annuler, de grouper ou de dédoubler certaines épreuves.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE HORSE BALL

Catégories	Année de naissance	Age en 2017	Equidé
Club A Moustiques	2009 et après	8 ans et moins	A maxi
Club A Poussins	2007 & 2008	9 /10 ans	A maxi
Club Poney Benjamins	2005 & 2006	11/12 ans	B et C
Club Poney Minimes	2003 & 2004	13/14 ans	C et D
Club Poney Cadets	2001 & 2002	15/16 ans	C et D
Club Juniors	1999 & 2000	17/18 ans	D et E
Club Juniors féminines	1999 & 2000	17/18 ans	D et E
Club	2002 et avant	15 ans et plus	D et E
Club Féminines	2002 et avant	15 ans et plus	D et E
Club Major	1990 et avant	27 ans et plus	D et E

### Equipe

Au cours du Championnat, les équipes peuvent être composées de joueurs différents selon les matchs.

### Qualifications

Les qualifications s'obtiennent par l'addition des participations d'un club.

Une participation correspond à un engagement règlementaire dans une compétition officielle FFE de Horse Ball, que cet engagement corresponde à un match ou 2 demi périodes effectivement jouées.

Pour être pris en compte dans les qualifications, le résultat de l'équipe doit être enregistré auprès de la FFE et validé. Le nombre d'équipes par club n'est pas limité.

Qualifications équipe	
Catégories	Nbre de compétitions jouées
Moustique	4
Poussin	4
Benjamin	4
Minime	6
Cadet	6
Junior	6
Club	6

Qualifications cavaliers	
Catégories	Nbre de compétitions jouées
Toutes les catégories	2

**Exemple 1** : un club engage et participe au cours de la saison, 2 fois en poussin, 4 fois en benjamin et 7 fois en minime. Ce club peut engager son équipe minime et son équipe benjamin ou poussin aux championnats jeunes, quelle que soit la composition de ces équipes.

**Exemple 2** : Un club engage et participe 12 fois en minimes pendant la saison.

*Dans ce cas, ce club peut engager deux équipes au championnat jeunes dans la catégorie minime, Lamotte 1 et Lamotte 2, quelle que soit la composition de ces équipes. Le club ne peut pas engager de troisième équipe dans cette catégorie.*

***Exemple 3** : un club disposant d'une équipe de benjamins et n'ayant pas d'adversaire en benjamin, il surclasse et engage et participe 4 fois en minimes. Il peut engager cette équipe au championnat en benjamins.*

### **Epreuves prises en compte**

En moustiques, poussins, benjamins et minimes, les épreuves club de la catégorie concernée ou de la catégorie immédiatement supérieure sont prises en compte. En cadets et juniors, toutes les participations enregistrées sur FFE CLUB SIF en compétitions Pro, Amateur mixtes et féminines ainsi que, dans les catégories concernées, en compétitions club mixtes et féminines sont également prises en compte.

### **Qualifications Championnat Club**

Seules les participations en Horse Ball Club sont comptabilisées. Les participations sont attribuées au club engageur : un club ayant réalisé 12 participations effectives peut donc engager 2 équipes.

Un même cavalier ne peut jouer que dans une seule équipe. **Le championnat de France de Horse Ball Club 2017 est fermé aux joueurs ayant participé depuis le 1er Janvier 2017 à une épreuve Amateur ou Pro.**

### **Répartition dans les poules nationales**

La répartition des équipes est faite après la clôture des engagements par la FFE dans les différents niveaux de poules nationales. La compétition se déroule sur trois jours en championnat par élimination directe.

### **Réunion des chefs d'équipe**

Les chefs d'équipe sont attendus le vendredi à 18h la veille du premier match. Le lieu de la réunion sera affiché à l'accueil.

### **Système d'arbitrage**

Le système d'arbitrage retenu pour la compétition est : système d'arbitrage avec 3 arbitres à pieds (Art 3.4/E-2 du règlement des dispositions spécifiques horse-ball).

L'ensemble des informations relatives au fonctionnement précis du système d'arbitrage est disponible sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) (Discipline/HorseBall/Officiels de compétition/Guide de l'arbitre : 3 arbitres à pied).

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PONY GAMES

### **Participations Cavalier**

Une participation autorisée en Pony Games. Interdiction des enseignants en indice 2.

### **Participations Poney**

2 participations autorisées sur l'ensemble du Grand Tournoi pour les poneys concourant en Equipe. Une seule participation autorisée sur l'ensemble du Grand Tournoi pour les poneys concourant en Paire.

### **Réunion des chefs d'équipe**

Les chefs d'équipe sont attendus à 18h la veille du premier match. Le lieu de la réunion sera affiché à l'accueil.

### **Inspection vétérinaire**

Pour les catégories Club Poney Juniors et Club Elite, une inspection vétérinaire peut être organisée en début de matinée lundi. Lieu et horaires à l'affichage. Tenue correcte. Poneys présentés en main et en filet, au pas et au trot, en ligne droite. Le président du jury, un membre du jury ou de la DTN peut autoriser ou non le poney à continuer le concours.

### **Qualifications**

Les qualifications s'obtiennent par la participation en Pony Games, en paire ou en équipe. Les qualifications sont individuelles.

Un cavalier qualifié dans un indice d'un championnat par équipe ne peut pas participer à un championnat d'un indice inférieur s'il a réalisé 3 classements dans le premier quart dans l'indice de ce championnat et / ou tout indice supérieur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Championnats en Paire			
Catégories	Age en 2017	Equidé	Qualifications cavaliers
Club Poney Benjamin	12 ans maxi	AB	6 qualifications PG dont 2 mini en Indice Elite
Club Poney Minime	9 à 14 ans maxi	BCD	
Club Poney Cadet	11 à 16 ans maxi	BCD	
Club Poney Junior	13 ans à 18 ans	BCDE	

<b>Championnats par Equipe</b>			
<b>Catégories</b>	<b>Age en 2017</b>	<b>Equidé</b>	<b>Qualifications cavaliers</b>
Club Elite	15 ans et plus	BCDE	6 participations dont une dans l'indice au minimum
Club 1	15 ans et plus	BCDE	
Club 2	15 ans et plus	BCDE	
Club Elite Senior	27 ans et plus	BCDE	
Club 1 Senior	27 ans et plus	BCDE	
Club 2 Senior	27 ans et plus	BCDE	

Les cavaliers engagés dans le championnat Club Elite seront répartis en deux catégories : Club Elite et Club Elite Excellence, sur des critères de performance.

### **Déroulement**

Chaque championnat se déroule sur trois jours en trois sessions par accumulation de points sauf éventuel système par poule.

Chaque équipe ou paire doit fournir deux placeurs de matériel et un juge.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PADDOCK POLO FFE / FFP



Catégories	Age en 2017	Equidé
Club A Poussins	10 ans et moins	A
Club A Benjamins	11/12 ans	A
Club Poney Minimes	13/14 ans	B et C
Club Poney Cadets	15/16 ans	C et D
Club Cadets	15/16 ans	D et E
Club Juniors	17/18 ans	D et E
Club Open	15 ans et plus	D et E

### Equipe

Au cours de la saison, l'équipe peut être composée de joueurs différents selon les matchs. Chaque cavalier et chaque équidé ne peut faire partie que d'une équipe lors du Grand Tournoi.

Une équipe peut être composée de cavaliers licenciés FFE et FFP.

Le niveau requis minimum est le Galop 1 FFE ou handicap -3 FFP.

Le handicap FFP paddock polo est différent de celui du grand Polo, il y a une conversion des points en effectuant - 3.

**Tous les joueurs de la FFE et de la FFP doivent posséder au minimum :**

- **une licence FFE,**
- **une carte de handicap FFP.**

### Surclassement

Un joueur d'une catégorie d'âge donné peut jouer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure. Par exemple : un benjamin peut jouer en catégorie minime.

### Déroulement

Chaque épreuve se déroule sur trois jours, deux périodes de 10 minutes maximum par jour. Selon les besoins de la compétition, un match pourra se dérouler sur une seule période.

### Qualifications

Les qualifications s'obtiennent par l'addition des participations d'un club.

Une participation correspond à un engagement réglementaire dans une compétition officielle FFE de Paddock Polo, que cet engagement corresponde à un ou plusieurs matchs effectivement joués. Pour être pris en compte dans les qualifications, le résultat de l'équipe doit être enregistré auprès de la FFE et validé. Le nombre d'équipes par club n'est pas limité.

En poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors les épreuves club de la catégorie concernée ou de la catégorie immédiatement supérieure sont prises en compte.

Catégories	Nbre compétitions jouées
Poussin	3
Benjamin	3
Minime	3
Cadet	3
Junior	3
Club Open	3

*Exemple : un club engage et participe au cours de la saison, 2 fois en benjamin, 5 fois en minime et 1 fois en poussin. Ce club peut engager une équipe minime et une équipe benjamin au Grand Tournoi, quelle que soit la composition de ces équipes. L'équipe poussin n'est pas qualifiée.*

La qualification des équipes composées de cavaliers titulaires d'une Licence FFP est validée par la Direction Technique Nationale de la FFP.

### **Répartition dans les poules nationales**

En fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque catégorie, une répartition des équipes pourra être faite après la clôture des engagements par une commission FFE/FFP dans différents niveaux de poules.

### **Chevaux d'arbitres**

Chaque club engagé doit fournir un cheval équipé pour l'arbitrage. Le planning des chevaux d'arbitres sera organisé lors de la réunion des chefs d'équipe.

### **Réunion des chefs d'équipe**

Les chefs d'équipe sont attendus le vendredi à 18h la veille du premier match. Le lieu de la réunion sera affiché à l'accueil.



## CHAMPIONNAT DE FRANCE CLUB ELITE DE TIR A L'ARC A CHEVAL

### Qualifications / Exclusion

Un cavalier est qualifié lorsqu'il a réalisé deux participations en Club Elite.

Un cavalier qui participe au Grand Tournoi ne peut pas participer à l'Open de France.

### Officiels de compétition

Chaque club ayant engagé dans un championnat de Tir à l'arc à cheval doit proposer un juge titulaire d'une licence pratiquant à la FFE, à mettre à disposition du jury.

### Déroulement

Le championnat se déroule en deux étapes.

Ordre de départ 1<sup>ère</sup> étape : ordre du programme,

Ordre de départ 2<sup>ème</sup> étape : ordre inverse du classement.

Les cavaliers éliminés ou abandons dans la 1<sup>ère</sup> étape peuvent repartir dans la 2<sup>ème</sup> étape.

Les cavaliers éliminés ou abandons dans la 1<sup>ère</sup> et/ou la 2<sup>ème</sup> étape se verront attribuer le score du dernier cavalier dans l'étape en question moins 40 points.

Les cavaliers non-partants dans la 1<sup>ère</sup> étape ne pourront pas participer à la 2<sup>ème</sup> étape.

### Normes techniques

Championnat	Etape	Normes techniques
Club Elite	1 <sup>ère</sup> étape	Epreuve de type hongrois*
	2 <sup>ème</sup> étape	Epreuve de type coréen*

\* Conformés au règlement spécifique de Tir à l'Arc à Cheval.

### Classement final

Le classement individuel final est établi en totalisant les scores des 2 étapes. Le cavalier vainqueur est celui qui a obtenu le plus grand nombre de points. En cas d'égalité, le classement de la 2<sup>ème</sup> étape départage les ex-aequo. En cas de nouvelle égalité et pour le podium, on départage les ex-aequo par un nouveau passage chronométré en tirant une seule flèche.